

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL D'OLWISHEIM  
Ayant eu lieu le jeudi 31 janvier 2019 à 20 heures 30  
Salle de réunion du Conseil Municipal**

Date de la convocation : 22 janvier 2019

Ouverture de la séance : à 20 h 30 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 15

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Muriel HUBER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Présents : 13

Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

Absents, excusés : 2

Monsieur Pierre ALEXANDRE a donné procuration à Monsieur Hubert SCHNELLER  
Madame Muriel HUBER

Nombre de votants : 14 dont 1 procuration

Monsieur Patrick GRETZER entre en séance à 20 heures 55.

Monsieur le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour et de modifier l'ordre de présentation des points suivants.

Point 3 : Travaux complémentaires au clocher de l'église

**ORDRE DU JOUR :**

- ❖ 1. Désignation du (de la) secrétaire de séance
- ❖ 2. Procès-verbal de la séance du lundi 26 novembre 2018
- ❖ 3. Travaux complémentaires au clocher de l'église
- ❖ 4. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Déplacement du portique en grès : Choix de l'entreprise
- ❖ 5. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Plan de financement prévisionnel de la mairie
- ❖ 6. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Plan de financement prévisionnel de la salle polyvalente

- ❖ 7. Restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente : Approbation de l'attribution des marchés des lots 02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17
- ❖ 8. Demandes de subvention
- ❖ 9. Transports en commun à Olwisheim
- ❖ 10. Participation à la manifestation la « Nuit des églises »
- ❖ 11. Divers

❖ **1. DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

❖ **2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 26 NOVEMBRE 2018**

Le procès-verbal de la séance du lundi 26 novembre 2018 est adopté par :

POUR : 12 dont 1 procuration

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Caroline LITT

❖ **3. TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES AU CLOCHER DE L'ÉGLISE**

Un devis a été présenté par l'entreprise DUPASQUIER & BLOINO pour des travaux complémentaires nécessités par la dégradation de la charpente du clocher de l'église.

**Il est proposé le délibéré suivant :**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

● **Approuve** l'exécution des travaux complémentaires par l'entreprise DUPASQUIER & BLOINO - 9 rue Catherine Schweitzer - 67170 OLWISHEIM pour un montant de 6 982,23 € H.T. soit 8 378,68 € T.T.C .

● **Impute** la dépense en investissement, article 21318 du Budget Primitif 2019

POUR : 13 dont 1 procuration

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur Patrick GRETZER entre en séance.

**❖ 4. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE: DÉPLACEMENT DU PORTIQUE EN GRÈS : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Pour le déplacement du portique en grès, 3 entreprises ont été contactées.

ENTREPRISES	MONTANT H.T.
LÉON NOEL 1M rue du Doubs 67100 STRASBOURG	5 800,29 €
MEAZZA 4 rue Kellermann 67450 MUNDOLSHEIM	5 930,00 €
RAUSCHER 3 rue de la Gare 67320 ADAMSWILLER	Pas de réponse

**Il est proposé le délibéré suivant :**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

● **De retenir** l'entreprise LÉON NOEL - 1M rue du Doubs - 67100 STRASBOURG pour un montant de 5 800,29 € H.T. soit 6 960,35 € T.T.C.

● **Impute** la dépense en investissement article 2313 du Budget Primitif 2019.

POUR : 13

Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Pierre ALEXANDRE

**❖ 5. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE: PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire explique que lors de la séance du jeudi 15 novembre 2018 point 7, un plan de financement global de l'opération a été approuvé.

Ce plan de financement était joint à la demande de DETR 2019 envoyée à la Sous-Préfecture de Haguenau-Wissembourg.

Par retour de courrier, la Sous-Préfecture nous avise que le projet mairie et salle polyvalente doivent être distincts.

Il est donc nécessaire d'établir un plan de financement prévisionnel pour la mairie et un plan de financement prévisionnel pour la salle polyvalente.

**Le Maire présente au conseil le plan de financement prévisionnel de la mairie.**

Coût des études et maîtrise d'œuvre Hors taxes = 32 710,40 €

Coût des travaux Hors Taxes = 104 400,00 €

**Coût global Hors Taxes = 137 110,40 €**

<b>Financement</b>	<b>Montant subventionnable</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Montant H.T. de la subvention</b>	<b>Taux</b>
<b><u>Aides Publiques</u></b>				
Subvention D.E.T.R. / Contrat de ruralité 35 %	104 400,00 €	Février 2019	36 540,00 €	35,00 %
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>			<b>36 540,00 €</b>	<b>35,00 %</b>
<b><u>Participation du maître d'ouvrage</u></b>				
Autofinancement			67 860,00 €	65,00%
<b>TOTAL</b>			<b>104 400,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

**Il est proposé le délibéré suivant :****LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **Approuve** le plan de financement prévisionnel de la mairie

POUR : 13 dont 1 procuration

Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTE, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0ABSTENTION : 1

Martine GITZ

**❖ 6. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE : PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE LA SALLE POLYVALENTE**

Coût des études et maîtrise d'œuvre Hors taxes = 109 345,60 €

Coût des travaux Hors Taxes = 621 600,00 €

Coût global Hors Taxes = 730 945 ,60 €

<b>Financement</b>	<b>Montant subventionnable</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Montant H.T. de la subvention</b>	<b>Taux</b>
<b><u>Aides Publiques</u></b>				
Subvention D.E.T.R. / Contrat de ruralité 35 %	621 600,00 €	Février 2019	217 560,00 €	35,00 %
Région : Dispositif Régional de Soutien aux Investissements des Communes Rurales		26/10/2018	100 000,00 €	16,09 %
Département : Fonds de Solidarité Communale		01/02/2018 Accordée le 01/10/2018	100 000,00 €	16,09 %
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>			<b>417 560,00 €</b>	<b>67,18 %</b>
<b><u>Participation du maître d'ouvrage</u></b>				
Autofinancement			4 040,00 €	0,65 %
Emprunt			200 000,00 €	32,17 %
<b>TOTAL</b>			<b>621 600,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

**Il est proposé le délibéré suivant :**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **Approuve** le plan de financement prévisionnel de la salle polyvalente

POUR : 13 dont 1 procuration

Pierre ALEXANDRE, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Martine GITZ

**❖ 7. RESTRUCTURATION EN MAIRIE 6. RESTRUCTURATION EN MAIRIE DU BÂTIMENT DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UNE PETITE SALLE POLYVALENTE : APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DES LOTS 02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17**

Le Maire informe le Conseil Municipal des suites de l'appel d'offres pour marché à procédure adaptée (article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics) qui a été lancé pour la restructuration en mairie du bâtiment de l'ancienne mairie-école avec création d'une petite salle polyvalente

Dans sa réunion du 28 janvier 2019, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

**LOT 01 : TERRASSEMENT-GROS-ŒUVRE**

Pas d'offre. Le maître d'œuvre consulte en direct 6 entreprises. Délai de réponse le 6 février 2019.

**LOT 02 : CHARPENTE BOIS**

CHARPENTE MOOG - 10 rue Ampère - ZI du Ried - 67720 HOERDT pour un montant de 18 426,50 € H.T. soit 22 111,80 € T.T.C.

**LOT 03 : ÉCHAFAUDAGE**

FREGONESE ET FILS – 6 rue de Desaix – 67450 MUNDOLSHEIM pour un montant de 6 051,06 € H.T. soit 7 261,27 € T.T.C.

**LOT 04 : ÉTANCHÉITÉ/VÉGÉTALISATION/COUVERTURE**

ADAM TOITURES – 2 rue de l'Artisanat – 67640 FEGERSHEIM pour un montant de 45 867,26 € H.T. soit 55 040,71 € T.T.C.

**LOT 05 : MENUISERIE EXTÉRIEURE BOIS**

Non attribué.

**LOT 06 : CHAUFFAGE-VENTILATION**

THERMO CONCEPTS – 75 rue Principale – 67470 SELTZ pour un montant de 75 650,21 € H.T. soit 90 780,25 € T.T.C.

**LOT 07 : ASSAINISSEMENT/SANITAIRE**

WILLEM ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS – 6c rue de l'Artisanat – 67250 SURBOURG pour un montant de 43 829,06 € H.T. soit 52 594,87 € T.T.C.

**LOT 08 : CUISINE**

Non attribué.

**LOT 09 : ÉLECTRICITÉ/COURANTS FAIBLES**

KOESSLER ÉLECTRICITÉ – 19 rue de l'Industrie – 67170 BRUMATH pour un montant de 61 889,00 € H.T. soit 74 266,80 € T.T.C.

**LOT 10 : DOUBLAGES/CLOISONS/FAUX PLAFONDS**

LEADER PLATRERIE – 18 rue de Kingersheim – 68120 RICHWILLER pour un montant de 49 907,29 € H.T. soit 59 888,75 € T.T.C.

**LOT 11 : MENUISERIE INTÉRIEURE/AGENCEMENT**

SCHALCK – 8 rue de l'Artisanat – 67350 NIEDERMODERN pour un montant de 59 407,90 € H.T. soit 71 289,48 € T.T.C.

**LOT 12 : MÉTALLERIE**

EDGARD GIECK – 5-7-9 rue du Maréchal Joffre – 67500 HAGUENAU pour un montant de 19 379,00 € H.T. soit 23 254,80 € T.T.C.

**LOT 13 : CARRELAGE**

Non attribué.

**LOT 14 : PEINTURE-RAVALEMENT**

DECOPEINT – 2 rue Mathis – 67840 KILSTETT pour un montant de 34 274,50 € H.T. soit 41 129,40 € T.T.C.

**LOT 15 : PARQUET**

SINGER PARQUETS – 1 rue de la Poste – 68140 GRIESBACH AU VAL pour un montant de 13 856,67 € H.T. soit 16 628,00 € T.T.C.

**LOT 16 : CLOISON MOBILE**

Non attribué.

**LOT 17 : AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

THIERRY MULLER – 10 rue du Commerce – 67118 GEISPOLLSHEIM pour un montant de 16 953,07 € H.T. soit 20 343,68 € T.T.C.

**Le Conseil Municipal prend acte des choix de la Commission d'Appel d'Offres.**

- **Autorise** le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes aux contrats
- **Impute** les dépenses correspondantes à l'article 2313 du budget Primitif 2019

**POUR** : 12

Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

**CONTRE** : 0

**ABSTENTIONS** : 2

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ

**❖ 8. DEMANDES DE SUBVENTION**

1) Le 5 novembre 2018, Monsieur Jacques GROSGURIN Président du Centre de Formation d'Apprentis des Maisons Familiales Rurales Rhône-Alpes, antenne de Cormaranche en



Bugey dans lequel est scolarisé Monsieur Jérémie SMALL résidant d'Olwisheim, nous a adressé une demande de subvention.

**Il est proposé le délibéré suivant,**

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

● **Décide** de ne pas accorder de subvention au Centre de Formation d'Apprentis des Maisons Familiales Rurales Rhône-Alpes, antenne de Cormaranche en Bugey.

POUR : 10 dont 1 procuration

Pierre ALEXANDRE, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4

Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Caroline LITT

2) Le 3 décembre 2018, Madame Caroline LE ROLLAND nous a adressé une demande de subvention pour son fils Maxime LE ROLLAND qui participera à un voyage pédagogique en Forêt Noire du 3 mars 2019 au 8 mars 2019.

**Il est proposé le délibéré suivant,**

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

● **Décide** d'accorder une subvention d'un montant de 50,00 € sous réserve de participation et de documents justificatifs

● **Impute** la dépense à l'article 6574 du Budget Primitif 2019

POUR : 13

Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Pierre ALEXANDRE

3) Le 3 décembre 2018, Madame Jocelyne NOUVET-GIRE Présidente de l'Association Française des Sclérosés en Plaques nous a adressé une demande de subvention.

**Il est proposé le délibéré suivant,**

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

● **Décide** de ne pas accorder de subvention à l'Association Française des Sclérosés en Plaques.

POUR : 12 dont 1 procuration

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.



CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2

Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN

### ❖ 9. TRANSPORTS EN COMMUN À OLWISHEIM

La Communauté d'Agglomération de Haguenau, compétente en matière de transports en commun, a établi les priorités des mobilités 2019 de l'agenda 2018-2020 qui sont de gérer de nouvelles lignes de transport interurbain et mettre un plan de déplacement urbain communautaire.

Monsieur Claude STURNI, Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et Monsieur André ERBS, Vice-Président délégué aux transports ont été destinataires d'un courrier faisant part de nos doléances.

### ❖ 10. PARTICIPATION À LA MANIFESTATION LA « NUIT DES ÉGLISES »

La Sauvegarde de l'Art Français qui a participé financièrement à la restauration du clocher de l'église d'Olwisheim, propose d'aider à la mettre en valeur.

Elle soutient la manifestation annuelle de valorisation du patrimoine religieux rural « La Nuit des églises », qui invite les églises le temps d'une nuit, à s'ouvrir à tous les publics pour une expérience nouvelle. Elle prendra place entre le 28 juin et le 7 juillet 2019.

Initiée par l'Église de France, elle est une manifestation culturelle et culturelle inscrite dans le paysage estival des diocèses depuis 2011.

Cet événement répond à une double mission : d'une part permettre aux communautés chrétiennes locales, même dans les plus petits villages, de faire vivre ou de se réapproprier leur église, lieu de leur histoire et de leur enracinement ; d'autre part, ouvrir leurs portes et accueillir largement tous ceux qui se présentent : artistes, visiteurs, curieux, personnes qui s'interrogent etc.

**Il est proposé le délibéré suivant,**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **Décide** de participer à la manifestation « La Nuit des Églises »

POUR : 14 dont 1 procuration

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Sylvie GOETZ SPECHT, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Caroline LITT, Jean-Michel MATTERN, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Bertrand SITTER, Pierre VOGT, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### ❖ 11. DIVERS

#### - Urbanisme

Demande de déclaration préalable de Monsieur Alain HAMM

Demande de permis de construire de Monsieur Raphaël GITZ

- WiFi4EU

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires a lancé le 7 novembre 2018 un appel aux communes de l'UE pour postuler à la mise en place de points d'accès Wi-Fi gratuits dans les espaces publics.

La commune s'est enregistrée afin de pouvoir bénéficier d'un coupon d'une valeur de 15 000,00 €.

Par mail du 11 décembre 2018, nous avons été informés que notre candidature n'avait pas été retenue car nous ne satisfaisions pas aux exigences d'admissibilité figurant dans l'appel à candidatures.

Au cours des deux prochaines années, trois appels WiFi4EU supplémentaires seront lancés tous les 6 mois environ.

La commune répondra à chaque appel proposé.

- Guide du Routard

Le Maire informe le Conseil que l'ADEAN propose d'acquérir à un tarif préférentiel le Guide du Routard qui pourrait être offert à certaines occasions.

- Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps de la commune est prévu le samedi matin 23 mars 2019.

- Création d'une commission : Décorations de Noël

Le Maire propose au Conseil de créer une commission qui réalisera tout au long de l'année des décorations de Noël pour le village. Les frais afférents aux réalisations seront pris en charge par la commune.

A l'initiative de cette demande, Madame Sylvie GIZ se porte volontaire.

Frédérique GRANDJEAN et Laurent HUSSER désirent intégrer cette commission.

Le Maire lève la séance à 22 heures 20.